

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Discipline infirmière et développement professionnel 4 (DIDP 4)

1. Caractéristiques du module

Code : S. SI.371.2006.F.24

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☒ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1, du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne
☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir suivi le/les modules ☒ Pas de prérequis ☐ Autres : avoir validé 34 crédits ECTS sur les modules théoriques de 1^{ère} année Bachelor et obtenu 8 crédits ECTS sur la Formation Pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☒ Rôle de leader ☒ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☒ Rôle de communicateur-trice ☐ Rôle de promoteur-trice de la santé ☐ Rôle de professionnel-le
☒ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales visées

Compétence 1a (rôle d'expert):

Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles

Niveau intermédiaire

Compétence 4a (rôle leader):

Exercer un leadership clinique visant à influencer la pratique professionnelle et à assurer la qualité des soins, ainsi que la sécurité des patients, dans le respect des normes professionnelles

Niveau intermédiaire

Compétence 8 (rôle professionnel) :

S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société et dans le développement de la profession, en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux et environnementaux

Niveau intermédiaire

Apprentissages critiques

- Intégrer la démarche scientifique dans la démarche de soins
- Apprentissage d'une argumentation de ses interventions et de ses projets de soins
- Apprentissage d'une participation affirmée au sein de l'équipe
- Apprentissage d'une posture réflexive
- Apprentissage de la recherche et interprétation des données scientifiques
- Mobilisation des savoirs et mise en œuvre des compétences dans des perspectives d'EBP
- Défense d'une posture professionnelle en faisant preuve de réflexivité, d'analyse de l'activité et d'introspection
- Intégration des évolutions du contexte professionnel

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Savoirs disciplinaires :

- ASFF: Recourir à ses ressources et à ses forces

Développement de la culture scientifique :

- Recherche documentaire
- Savoirs scientifiques : mobilisation d'un article de recherche et lecture critique

Développement de la posture estudiantine et de futur professionnel :

- DAP (posture réflexive, positionnement professionnel dans une posture réflexive et variée, posture affirmée d'apprenant)
- Développement de la posture professionnelle
- Prévention de l'épuisement professionnel

Formes d'apprentissage

Cours ex-cathédra, cours à distance, séminaires, auto-évaluation, tutorat, constitution d'un portfolio, exploitation de supports multimédia, Moodle HES-SO, lectures d'articles, activités pédagogiques préparatoires aux enseignements du module. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiels et/ou en distanciels.

Exigences de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).
Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

- L'évaluation du module repose sur :
 1. Contrôle continu (20% de la note)
 2. DAP (10% de la note)
 3. Travail écrit en groupe (70% de la note)
- Période : Semaines 26

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués.

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3,45 et 3,94)

☐ Pas de remédiation

- Si le contrôle continu est insuffisant : Complément écrit pour combler les lacunes
- Si le travail écrit est insuffisant : Complément écrit individuel pour combler les lacunes du travail initial
- Pas de remédiation sur le DAP

Période : Semaines 35/36

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.
En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Alligood, M. (2021). *Nursing theorists and their work* (10^e éd.). Elsevier, Inc.
- Alligood, M. R. (Éd.). (2013). *Nursing theory : Utilization & application* (Fifth edition). Elsevier Mosby.
- Chinn, P., Kramer, M., & Sitzman, K. (2022). *Knowledge development in nursing* (11^e éd.). Elsevier, Inc.
- Dallaire, C. (2008). *Le savoir infirmier : Au cœur de la discipline et de la profession*. Gaëtan Morin.
- Fawcett, J., & Desanto-Madeya, S. (2013). *Contemporary nursing knowledge : Analysis and evaluation of nursing models and theories* (3rd ed). F. A. Davis Co.
- NANDA International, AFEDI, & AQCSI. (2021). *Diagnostics infirmiers 2021-2023 : Définitions et classification*. Elsevier-Masson.
- Smith, M., & Parker, M. E. (2019). *Nursing Theories and Nursing Practice* (5e édition). F.A. Davis Company.
- Pepin, J., Ducharme, F., & Kérouac, S. (2017). *La pensée infirmière* (4e éd.). : Chenelière éducation.
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). *Essentials of nursing research : Appraising evidence for nursing practice* (10th ed.). Wolters Kluwer Health.
- Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). *Nursing research : Generating and assessing evidence for nursing practice* (11th ed.). Wolters Kluwer.
- Loiselle, C. G. (2007). *Méthodes de recherche en sciences infirmières : Approches quantitatives et qualitatives*. ERPI.
- Gottlieb, L. N., & Gottlieb, B. (2014). *Les soins infirmiers fondés sur les forces : La santé et la guérison de la personne et de la famille*. De Boeck.

7. Responsable de module

Responsable : Patthey Sabrina et Martinez Arianne

Enseignants : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 20 février 2025 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers